

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etat de Vaud

Une architecture forte et simple pour le poste de contrôle avancé, porte d'entrée du Pôle pénitentiaire du Nord vaudois

Le jury du concours d'architecture et d'ingénierie pour le futur poste de contrôle avancé du Pôle pénitentiaire du Nord vaudois (PPNV) a désigné le projet du bureau lausannois Personeni Raffaele Architectes. La conseillère d'Etat en charge de la sécurité, son collègue en charge des constructions et l'architecte cantonal ont présenté officiellement ce matin à Orbe le projet lauréat. Intitulé «C'est par ces voilages clairs que passe le vent d'été», il propose une architecture à la fois forte et simple qui répond simultanément aux impératifs de sécurisation et de rationalisation du Pôle pénitentiaire du Nord Vaudois. Sa réalisation est devisée à 17,4 millions de francs et sa mise en service prévue pour l'été 2025.

Ces dernières années, des affaires importantes - plus particulièrement des évasions et une attaque avec des armes de guerre - ont mis en lumières la vulnérabilité des établissements du Pôle pénitentiaire du Nord vaudois. Face à ce constat, le Service pénitentiaire (SPEN) a présenté au Conseil d'Etat en 2014 une stratégie globale d'infrastructures afin que les établissements pénitentiaires du canton de Vaud disposent notamment d'équipements à la hauteur des attentes et des missions qu'ils sont appelés à remplir.

Revue et adaptée en 2021, cette vision stratégique est à l'origine du projet de Poste de contrôle avancé (PCA), qui répond aux objectifs de sécurisation des infrastructures et de rationalisation des ressources. Pour l'Etat constructeur, il s'agit de doter le Pôle pénitentiaire du Nord Vaudois d'une «porte d'entrée» unique pour l'ensemble du site. Tous les établissements actuels (Bochuz, Colonie ouverte, Colonie fermée, prison de la Croisée) ainsi que les installations planifiées (prison des Grands-Marais, nouvelle Colonie ouverte, futur pôle alimentaire) sont intégrés à ce dispositif de contrôle et de gestion des flux entrants et sortants des personnes détenues, mais aussi des collaborateurs, des marchandises et des visiteurs.

Au-delà des contraintes fonctionnelles et des exigences sécuritaires, la future réalisation se doit d'annoncer et de représenter l'institution pénitentiaire dans ses

qualités architecturales et ses dimensions symboliques. Situé sur une parcelle de 38'000m2 à l'entrée ouest du site, le projet prévoit la construction d'un bâtiment centralisant tous les accès et abritant les fonctions d'accueil, de contrôle ainsi que la nouvelle centrale de vigie et d'engagement. La connexion de ce bâtiment à la future enceinte extérieure, qui délimitera sur 9 km l'entier du périmètre contrôlé, de même qu'un parking extérieur de 540 places complètent la programmation, établie conjointement par la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) et le SPEN.

L'Etat maître d'ouvrage a lancé le 19 novembre 2021 un concours de projets d'architecture et d'ingénierie à un degré en procédure ouverte, suivant le règlement SIA 142. Présidé par l'architecte cantonal, le jury a examiné en avril dernier les 8 projets anonymes reçus (5 suisses dont 3 vaudois). Au terme de la procédure, il s'est déterminé en faveur du projet «C'est par ces voilages clairs que passe le vent d'été» du bureau Personeni Raffaele Architectes Sàrl installé à Lausanne. L'enveloppe financière allouée à la réalisation de l'ouvrage, y compris la construction de l'enceinte extérieure, atteint 17,4 millions de francs pour une participation de 14,9 millions du canton.

Le projet lauréat propose une lecture claire et précise des différents éléments. Transparence et simplicité caractérisent le bâtiment principal, qui comprend une grande toiture métallique perceptible de loin posée sur deux niveaux vitrés permettant une vision à 360°. Au rez, un socle de béton définit les accès contrôlés, canalisant les flux piétonniers comme les circulations de véhicules. A l'étage, un plateau distribue les fonctions administratives et aménage des espaces sécurisés. Débordant des façades sur l'extérieur, la toiture soutenue par des piliers d'acier abrite de larges parvis d'accueil qui favorisent les transitions d'un univers à l'autre.

La force de la structure et la simplicité des matériaux s'accompagnent d'une grande flexibilité: le bâtiment peut être modifié ou réorganisé au gré de l'évolution des besoins et des impératifs techniques ou administratifs. Le recours aux éléments constructifs préfabriqués, le choix de systèmes passifs et de solutions énergétiques rationnelles, ainsi que l'attention portée à la biodiversité des abords satisfont pleinement aux critères de durabilité et de pertinence environnementale exigés.

Le projet retenu sera développé et finalisé au sein de l'Etat jusqu'en février prochain. Après les traditionnelles phases de demande d'autorisations et d'appel d'offres, le Parlement devrait octroyer le crédit d'ouvrage à l'automne 2023. La construction proprement dite pourrait alors débuter avant la fin de cette année-là en vue d'une mise en service planifiée pour l'été 2025.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 mai 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIRE, Pascal Broulis, Conseiller d'Etat, en charge des constructions DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat DJES, Raphaël Brossard, chef du Service pénitentiaire

TÉLÉCHARGEMENT(S)